

Vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 1 5 ■ JUILLET - AOUT 2020

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Agence postale communale

L'agence postale communale est ouverte, **le lundi de 15 h à 18 h et du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h durant tout le mois de juillet.**

Marché

Le marché se tient sur la place :

- le **mardi de 8 h à 12 h** : La ferme des Chênes (boucher), Marc Martin (primeur) ;
- le **vendredi de 8 h à 12 h**, La ferme des Chênes (boucher), Marc Martin (primeur), Julia (fromagère) ;
- Le **vendredi à partir de 16 h**, Itasia (traiteur), Le Mijoté (burgers).

Ouverture des services municipaux

• **Etat civil** : La mairie est ouverte du lundi au vendredi aux horaires habituels : les lundis de 15 h à 18 h, les mardis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h et les mercredis et jeudis de 8 h 30 à 12 h.

• **Agence postale communale**
L'agence postale communale sera fermée du 1er août au 20 août inclus. Durant cette période, les colis et plis recommandés pourront être retirés à la Poste de Moirans.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal du 12 juin, ont été prises les délibérations suivantes :

- Pouvoirs du Maire article L2122 du CGCT. Vote : 21 voix pour, 6 abstentions.
- Indemnités de fonction au Maire, aux adjoints et conseillers délégués. Vote : 21 voix pour, 6 abstentions.
- Complément de rémunération du personnel communal. Vote : 27 voix pour.
- Recours au personnel auxiliaire. Vote : 27 voix pour.
- Recours au personnel occasionnel. Vote : 27 voix pour.
- Remise sur les loyers commerciaux et professionnels de la commune. Vote : 21 voix pour, 6 abstentions.
- Désignation des représentants aux commissions municipales. Vote : 27 voix pour.
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres / chargée de la commande publique. Vote : 27 voix pour.
- Désignation des membres de la commission de contrôle. Vote 27 voix pour.
- Désignation des membres du CCAS. Vote 27 voix pour.
- Prolongation de la convention Police Multicommunale jusqu'au 15 juillet 2020. Vote : 21 voix pour, 6 voix contre.
- Concours d'architectes pour l'agrandissement de l'école : modification des dates du rendu de l'esquisse et du jury de concours. Vote : 21 voix pour, 6 voix contre.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

PAYS VOIRONNAIS

Repair Vélo

Le Pays Voironnais organise "un Repair'Café Spécial Vélos" **le jeudi 2 juillet à 18 h** sur la Place du Champ de Mars, un atelier pour apprendre à réparer son vélo (vélo classique enfant ou adulte). La participation est libre, plus pièces détachées. Sans rendez-vous.

Aide à l'achat de 100 euros pour un vélo classique et de 300 à 500 euros pour un vélo à assistance électrique (selon le montant du QF) le règlement et le dossier de pré inscription sont à télécharger sur le site internet : www.paysvoironnais.com rubrique Mobilité et vélo.

Remise en selle

Le Pays Voironnais organise le **samedi 4 juillet à 10 h** sur la plateforme sportive, un atelier d'une heure pour reprendre les bases de la pratique du vélo et gagner en assurance. L'atelier est destiné aux adultes. Le moniteur est agréé. Inscription obligatoire auprès de l'agence de mobilité du Pays Voironnais : 04 76 05 03 47.

EN BREF

Bienvenue à

- Fleur Harant née le 6 juin
- Aaron Chabal né le 7 juin

Ils ont uni leur destinée

- Corentin Pichat et Samantha Foerster le 6 juin
- Eduardo Martins Marques Pereira et Annunziata Cucchiarone le 13 juin

Rendez-vous de septembre

Le **forum des associations** devrait pouvoir se tenir le **samedi 12 septembre à partir de 13 h 30** au centre socio-culturel. Toutes les associations locales seront là pour vous présenter leurs activités et vous permettre de vous inscrire pour la saison 2020-2021.

Les animations prévues :

- **Récompenses sportives** le 11 septembre à 18 h 45
- **Médillés du travail** le 12 septembre à 10 h 30
- **Nouveaux arrivants et bébés de l'année** le 12 septembre à 10 h 30

seront confirmées dans le VE du mois de septembre en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

CCAS

Afin de compléter le conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS), vos élus cherchent des bénévoles intéressés par les actions du CCAS (aide aux personnes en situation de handicap, aide à nos aînés, aux familles en difficulté, soutien financier aux familles dont les enfants vont en centre aéré ou petit camp...).

Pour cela, il vous faut faire parvenir à la mairie une lettre de motivation avec vos coordonnées téléphoniques, adresse et mail.

Plan canicule

Les personnes de 70 ans et plus sont priées de se faire connaître en mairie.

NUISANCES

Protégeons-nous des moustiques

Moustique Tigre : Privons-le d'eau !

Parmi les 37 espèces de moustiques en France, le « moustique tigre », (*Aedes albopictus*) originaire d'Asie se distingue par sa coloration contrastée noire et blanche. Son espèce est arrivée en Isère en 2012. Il vit en « zone urbaine » et va piquer principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

C'est une espèce qui ne déménage pas, son périmètre d'action s'étend sur environ 150 m.

Au-delà des nuisances, le moustique tigre peut transmettre des maladies (dengue, zika, chikungunya) à l'homme et seulement si le moustique tigre est contaminé par un arbovirus : ce peut être le cas si le moustique tigre pique une personne malade de retour en France après un voyage en zone tropicale, il devient vecteur de l'arbovirus et pique une autre personne saine.

Saint-Jean-de-Moirans fait partie des 6 communes du Pays Voironnais au sein desquelles la présence du moustique tigre a été identifiée par le Département.

Informé sur comment en diminuer sa prolifération est primordial, c'est pourquoi notre commune s'associe au Plan de lutte du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Voironnais qui vient de démarrer.

Dans ce cadre, il convient de reconnaître, signaler et agir :

1- Savoir reconnaître un moustique tigre, le distinguer d'autres moustiques ou insectes ressemblants

2- Signaler sa présence

Un dispositif de signalement citoyen est en place sur le portail www.signalement-moustique.fr permettant de relever sa présence et d'apporter des éléments pour le reconnaître.

3- Adopter les bons gestes à l'intérieur et autour des habitats.

En matière de lutte contre le moustique tigre, il est essentiel de savoir que c'est la diminution du nombre de gîtes larvaires* qui constitue le moyen le plus efficace contre sa prolifération.

Et cette lutte s'inscrit dans la durée.

Les gestes simples à adopter :

- Coupelles sous les pots de fleurs, vases : videz-les régulièrement (au moins une fois par semaine) ou mettez du sable dans la soucoupe autour de la base du pot ou supprimez-les.

- Seaux, matériel de jardin, jouets, chéneaux déformés, récipients divers : videz-les puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie.

- Bidons de récupération d'eau : recouvrez-les à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau.

- Bâches : tendez-les pour éviter la formation de poches d'eau dans les plis.

- Pieds de parasol : videz régulièrement et complètement leurs réservoirs et colonnes qui se remplissent avec les pluies ou l'arrosage. Lestez avec du sable.

- Piscines : entretenez-les régulièrement. Veillez au bon dosage du chlore. Une piscine correctement entretenue et en fonctionnement ne produit pas de moustiques.

- Bassin d'agrément : introduisez des poissons, qui mangeront les larves (poissons rouges, gambusies, ...), ou vidangez ou remplissez à l'aide de sable.

Flyers ci-joints "Moustique Tigre - Faisons équipe avant qu'il pique" - "PRIVONS-LE D'EAU !"

Vous pouvez aussi retrouver informations et courtes vidéos pédagogiques en consultant le site de la Commune <https://www.st-jean-de-moirans.fr> _ rubrique « S'Informé, Sécurité & Prévention, Insectes nuisibles ».

*Les gîtes larvaires : ils désignent des collections d'eau de petites tailles dans lesquelles les œufs seront pondus et où la phase aquatique du cycle de développement du moustique s'accomplira (toiture terrasse favorisant la stagnation de l'eau, avaloirs pluviaux, bidon de récupération d'eau de pluie, pneu entreposé, ...).

CULTURE

Bibliothèque

La bibliothèque rouvrira ses portes **tous les vendredis de 16 h à 18 h 30 à partir du 3 juillet** et pendant tout l'été jusqu'au 28 août. Vous devrez être muni d'un masque et ne pourrez pas stationner dans la bibliothèque. Vous pouvez à nouveau mettre vos documents dans la boîte retour.

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Collecte de sang

La prochaine collecte aura lieu le **lundi 20 juillet de 16 h à 19 h 30** au centre socio-culturel. Les besoins de sang sont toujours aussi importants. Alors, n'hésitez pas, jeunes ou moins jeunes, à venir nombreux. En offrant 45 minutes de votre temps, dont seulement une dizaine pour l'étape de prélèvement, vous ferez un geste essentiel et généreux, un cadeau qui sauve des vies. **Inscription préalable obligatoire sur Resadon.fr**

CIRCULATION

Assises de la Mobilité

Suite à la présentation des conclusions du CEREMA*, qui a eu lieu le 9 mars, nous vous proposons des **ateliers afin de travailler sur les différents "points noirs" identifiés pour la circulation dans notre commune**. Afin de vous exprimer sur les aménagements qui seraient possibles dans votre quartier, il est important que vous soyez nombreux, et nous mettrons tout en œuvre pour faciliter votre participation (garderie pour les enfants, autres actions que vous nous suggérerez ?). Nous vous donnerons tous les détails de l'organisation dans le Vivre Ensemble de septembre, mais notez déjà cet événement dans vos agendas : selon la disponibilité du CEREMA, nous souhaitons tenir ces "assises" le **3 ou le 10 octobre**.

(*) Le Cerema (Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Retrouvez le diagnostic que CEREMA sur le site de la commune : <https://www.st-jean-de-moirans.fr> => s'informer => Etude sur la circulation et les déplacements

Chemin de la Croix Rousse

Vous avez constaté qu'un effondrement était intervenu, il y a plusieurs mois, sur le Chemin de la Croix Rousse. Une procédure entre assurances est actuellement en cours et empêche la réalisation de travaux.

Nous avons demandé une expertise technique sur la dangerosité de la route, afin de voir si la circulation peut toujours y être maintenue, en toute sécurité. En fonction des résultats, une décision de fermeture provisoire de la route pourra être prise.

Les informations seront communiquées sur le site internet de la commune. www.st-jean-de-moirans.fr

vivre ensemble

AGENDA ■ JUILLET-AOÛT 2020

VILLAGE DE SAINT JEAN DE MOIRANS

■ Repair Vélo

2 juillet à 18 h sur la Place du Champ de Mars

■ Remise en selle

4 juillet à 18 h à la Plateforme sportive

■ Collecte de sang

20 juillet de 16 h à 19 h 30 au centre socio-culturel

■ Récompenses sportives (sous réserve)

11 septembre à 18 h 45 au centre socio-culturel

■ Nouveaux arrivants et bébés (sous réserve)

12 septembre à 10 h 30 au centre socio-culturel

■ Médillés du travail (sous réserve)

12 septembre à 10 h 30 au centre socio-culturel

■ Forum des associations (sous réserve)

12 septembre de 13 h 30 à 17 h au centre socio-culturel

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le nouveau site internet de la commune.

Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.

<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début septembre. Faites parvenir vos articles avant le 15 août.

Directeur de la publication : L. Béthune

Rédaction, conception, création :

Commission Communication

Impression : Mairie

Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de juillet-août

info services

JUILLET-AOÛT 2020

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 09 67 24 23 55

Mairie

Tél : 04 76 35 32 57
Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr
web : www.st-jean-de-moirans.fr

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 09 67 54 37 48 -
Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de
14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.
Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au
08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Cassandra ROUGIER** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédiatrice, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90
- **Isabelle LABARTINO** • Sophrologue, animatrice
Sophrologue-voiron.fr - Tél : 06 22 31 89 61
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

Pour les violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours
3919 : pour recevoir de l'aide
119 : enfance en danger
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Appel à candidature

Les personnes souhaitant siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs sont priées de se faire connaître en mairie **avant le 10 juillet 2020**. Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.wix.com/mptstjean>

■ Les vacances au Centre de Loisirs !

Le centre aéré du mois de juillet reprend ses marques à l'école et sera ouvert du lundi 06 au vendredi 31 juillet. L'ouverture du lundi 24 au vendredi 28 août à la MPT sera confirmée dès que possible.

Le protocole sanitaire spécialement écrit pour ces vacances sera appliqué afin de donner à vos enfants les conditions maximales de protection. Les places sont limitées pour respecter les consignes.

■ Espace Jeunes

La reprise se fait aussi côté ados...un programme se met en place pour juillet avec en particulier l'objectif du projet « code de la route », des séjours sont envisagés. Plus de détails sur le site moupette et sur la page Facebook de l'Espace jeunes... si vous êtes intéressés, adressez-vous à Jean-Marc à la MPT ou par mail : centredeloisirsmpat@free.fr

■ Infos sections...

Après cette période compliquée pour tous, nous espérons pouvoir reprendre le rythme normal à la rentrée et vous proposer à nouveau des moments de détente et de loisirs...

Le Forum des Associations est prévu le **samedi 12 septembre de 13 h 30 à 17 h** au centre socio-culturel. Comme chaque année, les sections présenteront leurs activités et prendront les inscriptions. Pour les nouveaux St-Jeannais et pour avoir une idée de ce qui existe déjà à la MPT, consultez son site internet : <http://moupette.wix.com/mptstjean>

Le programme complet des activités sera mis à jour courant juillet sur le site et paraîtra dans le Moupette de septembre. Compte tenu du contexte actuel lié à la crise sanitaire du Covid-19, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs pour la saison prochaine 2020-2021, par décision du Conseil d'administration.

Rappel : un certificat médical est obligatoire pour la pratique du badminton, de la gym tonique, du step et de la zumba. Merci de le prévoir lors de l'inscription en septembre. Il est valable 3 ans.

Merci de privilégier l'e-mail pour toute question ou toute demande.

En attendant le plaisir de vous revoir parmi nous, toute l'équipe de la MPT vous souhaite un bon été ! Soyez vigilants et prenez soin de vous...